

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE BUTTEAUX

Arrondissement d'Avallon

Mairie Tel: 03.86.43.23.34

mairie-butteaux@wanadoo.fr

(Secrétariat le mardi de 10h à 11h et le vendredi de 17h à 18h)

**Vous trouverez ci-après le compte rendu du conseil municipal du
6 Octobre 2022**

Nous vous souhaitons bonne lecture.

-----:-----:-----:-----:-----

Tous les membres étaient présents

CONVENTION D'UTILISATION DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE SDEY

La compétence de l'éclairage public a été transférée au SDEY (Syndicat D'Energie de l'Yonne). Celui-ci nous demande de signer un document précisant les règles d'exploitations du réseau d'éclairage public.

Il explique les modalités d'intervention, sur le dit réseau, par des entreprises qui auraient à intervenir sur les candélabres.

Il nous demande aussi de signer une convention financière pour régulariser la période de maintenance d'octobre à décembre 2019 pour un montant de 237.31 €

Le Maire demande l'autorisation de signer au Conseil, qui l'accepte à l'unanimité.

TARIF DU CIMETIERE

Michel Fourrey indique au Conseil qu'il doit délibérer ce soir pour établir le prix des nouveaux équipements du cimetière maintenant disponibles à savoir :

- * les cases du columbarium
- * l'utilisation du jardin du souvenir.

Après débats, celui-ci se fixe comme suit :

Jardin du Souvenir		Columbarium		
Dispersion	Plaque	15 ans	30 ans	50 ans
40.00 €	60.00 €	500.00 €	650.00 €	850.00 €

Le Conseil décide également de réactualiser le prix des concessions classiques comme suit :

Concession 2 M ²		Cave Urne 1 M ²
30 ans	Perpétuelle	50 ans
150.00 €	300.00 €	250.00 €

Les nouveaux tarifs prennent effet immédiatement.

Le règlement intérieur du cimetière sera débattu lors de la prochaine commission.

TARIF LOCATION SALLE COMMUNALE

La hausse des coûts de l'énergie n'est plus ignorée par personne, et n'est absolument plus maîtrisée. On nous annonce de prévoir dans nos budgets une multiplication par 3 des montants engagés.

Michel Fourrey propose donc de faire évoluer le coût de la location de notre salle communale, il soumet les tarifs suivants.

		ETE	HIVER
HABITANTS	1 jour	50.00 €	80.00 €
	2 jours	70.00 €	100.00 €
Le tarif n'évolue pas pour les habitants			
EXTERIEURS	1 jour	150.00 €	200.00 €
	2 jours	220.00 €	300.00 €

Le Conseil Approuve à l'unanimité, et charge le Maire de faire exécuter ces nouveaux tarifs à partir du 1^{er} novembre 2022.

CHAUFFAGE ECOLE MATERNELLE LA CHAUSSEE

L'audit pour le chauffage de l'école maternelle de La Chaussée a été rendu.

Les pistes indiquées sont le changement du moyen de chauffage par une pompe à chaleur air/air (13 000 €) ou air/eau (28 500 €), la pose d'une VMC simple ou double flux (4 000 € / 7 900 €) le changement des fenêtres (20 000 €), des sources lumineuses (1 500 €) et l'isolation extérieure du bâtiment 5 000 €).

Pour cette année, nous envisageons le chauffage par pompe à chaleur air/air, la VMC et les sources lumineuses.

Trois demandes de devis ont été sollicitées. Les entreprises ne se bousculent pas pour faire leurs offres. Le Maire indique qu'il a assuré un premier rendez-vous mercredi dernier, un deuxième vendredi, et un troisième est programmé le mardi 11 Octobre.

Un disjoncteur différentiel a été changé par EDF, stabilisant l'installation. On ne constate plus, pour le moment, de défaillance des circuits.

Le Conseil sera convoqué afin de faire notre choix dès la réception des devis.

MISE EN CONCURRENCE DES ASSURANCES

Une mise en concurrence de nos assurances a été réalisée.

Notre actuel prestataire la SMAB actualise son offre à 2 975.60 € TTC alors que GROUPAMA nous indique un prix de 2 218.92 €.TTC.

Gérard Roussel ayant suivi les réunions et étudié les propositions indique que celle de GROUPAMA est la plus détaillée et la mieux disante.

Le Conseil, à l'unanimité, choisit l'offre de GROUPAMA

Dans le même principe, l'assurance du personnel sera étudiée l'année prochaine.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Economie d'Énergie :

La commune s'est d'ores et déjà engagée dans les économies d'énergies :

- L'éclairage public, totalement refait en LED (avec pilotage par poste et par informatique) a été abaissé passant ainsi de 23.70 kWh par jour à 10 kWh.
- Il sera demandé aux écoles de couper le chauffe-eau et de mettre le chauffage maximum à 15 degrés pendant les vacances.
- Une étude interne de consommation va être faite par bâtiments ainsi que pour l'éclairage public.

Fibre

Nous sommes informés de l'ouverture de la commercialisation pour la fibre optique sur le village de Butteaux les 5 dernières maisons non éligibles ont dû être raccordées depuis le 29 septembre. Le village de La Chaussée ne sera, lui, connecté qu'en 2023 sans précision de dates. Afin d'avoir un maximum d'informations et de réponses à vos questions, deux réunions d'éclaircissements seront prochainement organisées. La première par YCONIK, société qui a fait les installations, la deuxième par SCANI, qui vous donnera tous les explications demandés. Nos habitants seront mis au courant très prochainement des dates proposées.

Cloche

L'opération est terminée, les factures reçues et payées grâce à notre ligne de trésorerie.

Le total des dépenses s'élève à 23 598.93 € HT.

Le total des dons déposés à la Fondation du Patrimoine est de 18 437.26 €, l'apport de la Fondation s'élève à 2 000.00 € et la subvention du Conseil Régional se monte à 3 351 €.

Le total des sommes versées par la Fondation du Patrimoine à la commune s'élève aujourd'hui à 23 598.93 € couvrant la totalité de la dépense HT.

Il devrait rester un peu près 200.00 € de disponible auxquels nous pourrions ajouter quelques 600.00 € présents dans les caisses du Foyer rural. Le Maire indique qu'il a également obtenu une subvention du Conseil Départemental de 1 000 € qui nous aidera à financer une partie de la TVA (4 719.79 €)

Une réunion de la commission concernée sera planifiée très prochainement afin de proposer d'autres projets.

Ligne de trésorerie :

Les subventions reçues tant pour les travaux du logement de La Chaussée que pour le changement de la cloche nous ont permis de solder la ligne de trésorerie.

Garage cour Mourlon

Le mur séparant la propriété de Mr Veiga du garage de la commune a été réalisé.

Nous n'avons payé que les matériaux 743.32 €. Merci au maçon qu'il l'a réalisé bénévolement.

Vente du 3^{ème} lot de la cour Mourlon

Michel Fourrey indique qu'il a signé la promesse de vente pour le troisième lot de la cour Mourlon, le 9 août dernier, chez Maîtres Millard et Berthelin. Le rendez-vous pour officialiser cette transaction est fixé au 28 Octobre.

Terrain du Presbytère

Le devis de l'entreprise Saint Florentin Terrassement pour faire la partition du terrain du Presbytère se monte à 1 910.00 € HT (montant prévu au budget : 3 000 €) Il comprend l'élagage et l'arrachage des arbres, les heures de pelle et de benne pour l'évacuation et la fourniture et la pose de la clôture. Les travaux devraient être réalisés rapidement.

Le terrain du presbytère devant être clôturé très prochainement, suivant les limites de la parcelle cadastrale, il faut dès maintenant, nous pencher sur son devenir et son utilisation future. Une réunion publique est proposée à la population afin qu'elle exprime ses envies et ses besoins.

REUNION PUBLIQUE :

LE JEUDI 10 NOVEMBRE à 20H30 A LA SALLE JACQUES HEBERT

Audit presbytère

Une première approche est fournie. Elle préconise la rénovation de la chaufferie (18 000 €) l'installation d'une pompe à chaleur air/eau (26 000 €) ou d'une chaufferie bois (32 500 €) la pose d'une VMC simple flux (2 000 €) le changement des menuiseries (10 500 €), et l'isolation extérieure du bâtiment (23 000 €) et le renforcement de l'isolation de combles (3 000 €).

Soit une approche de 70 à 80 000 €. Auxquels il faudra ajouter des travaux de plomberie, d'électricité et de peinture s'évaluant de 28 à 30 000 €.

Les avis du Conseil Municipal sont partagés entre la rénovation et la vente du bien. Marie Helene Jardel se propose pour recevoir les entreprises pour établir des devis plus détaillés et ainsi avoir une vision plus précise des frais à engager.

Poteaux et Glace de circulation

La pose des poteaux de signalisation vandalisés a été réalisée.

Les gendarmes feront des rondes régulières afin de faire respecter les arrêtés de circulation.

La glace de circulation de La Chaussée sera également repositionnée.

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Un décret paru en Juillet impose la désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de sécurité civile avant le 1^{er} Novembre.

Celui-ci suit l'évolution de l'application des plans communaux de sauvegarde.

il est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies ».

Aurélien Canet se porte volontaire pour cette mission.

Sapins :

Vous trouverez ci-joint le flyer à nous retourner pour la commande de sapin.

Divers :

- Suite à une demande, le Maire confirme que l'entreprise VITAVIE st assurée pour les éventuels dégâts causés,
- La formation défibrillateur est à programmée,
- Un abri bus est demandé par les parents à l'école de BUTTEAUX,
- Un arrêt de Bus à BUTTEAUX pour aller à Tonnerre est également demandé par les parents.
- Arbres à tailler au terrain de pétanque à La-Chaussée,
- Il est demandé de faire un inventaire des maisons sans numéro de rue,
- Mr ROUSSEL Gérard demande une réunion avec la commune de Germigny pour la surveillance dans le bus et les frais scolaires.
- La commune déplore le vol de fleurs notamment au cimetière.

**- Il est rappelé aux habitants de veiller à ne pas laisser dépasser la végétation sur l'espace public,
- Il est rappelé que le brulage à l'extérieur est interdit**

Le boulanger a changé ses horaires :

C'est dorénavant, les mardis et samedi à 11H pour BUTTEAUX et 11H30 pour La-Chaussée

PROCHAINEMENT :

- Cérémonie du 11 novembre, rendez-vous à 11H00 devant la Mairie
- Repas organisé par le CCAS prévu le dimanche 15 janvier 2023

Prochaines Réunions avant mi novembre:

- Pour les décorations de Noël, le 19 octobre à 17H30 à la Mairie
OUVERTE à TOUTE la population. VENEZ Nombreux

REMISE DES DICTIONNAIRES AU 14 JUILLET

